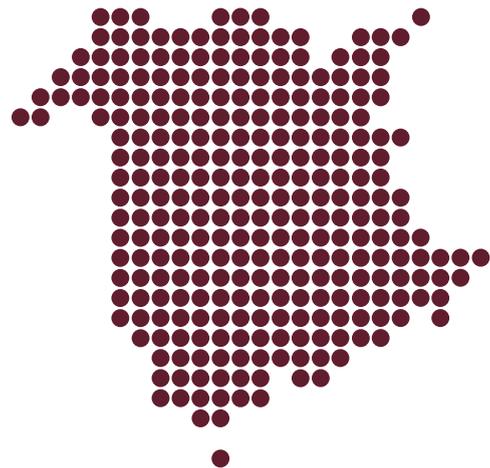


Accessibilité

VOTRE VOTE COMPTE



ElectionsNB.ca

Élections NB offre une variété d'options aux électeurs ayant un handicap physique et/ou cognitif pour voter et marquer un bulletin de vote.



1. Utilisation d'un marqueur à odeur réduite à prise large



2. Télécommande en braille avec audio

*Seulement disponible aux bureaux des directeurs du scrutin



3. Commande au souffle avec audio

*Seulement disponible aux bureaux des directeurs du scrutin

Veillez vous joindre à nos efforts pour améliorer l'accessibilité pour la population du Nouveau-Brunswick en passant le mot dans votre communauté. Si vous avez des questions ou des commentaires concernant les mesures d'adaptation, n'hésitez pas à nous contacter.



4. Commutateurs à bascule avec audio

*Seulement disponible aux bureaux des directeurs du scrutin



5. Feuille d'instructions en braille (élections provinciales seulement)



6. Avec un ami
7. Vote par la poste

AUTRES MESURES D'ADAPTATIONS

BULLETINS DE VOTE SPÉCIAL

Les préposés au scrutin spécial peuvent apporter des bulletins de vote spécial aux électeurs qui ne peuvent pas voter en personne pour cause de maladie ou d'incapacité.

Les bulletins de vote spécial, qui sont disponibles dans tous les bureaux des directeurs du scrutin, sont également utilisés pour les électeurs qui se trouvent dans des foyers de soins infirmiers, des foyers de soins spéciaux, des établissements correctionnels fédéraux ou provinciaux et des patients à l'hôpital.

Un électeur d'une circonscription électorale peut également utiliser un bulletin de vote spécial pour voter depuis un autre endroit de la province pour un candidat dans son lieu de résidence habituel.

AMPLIFICATEUR PERSONNEL

Les amplificateurs personnels permettent d'améliorer la communication dans des situations d'écoute difficiles. Ils sont conçus pour les personnes malentendantes qui n'ont pas d'appareil auditif. Ces amplificateurs sont portables et peuvent être utilisés lors d'interactions individuelles avec nos membres du personnel électoral.



Les amplificateurs personnels sont disponibles dans tous les bureaux des directeurs du scrutin.

PÉRIODE DE VOTE PROLONGÉE

Élections NB offre une plus grande souplesse aux électeurs afin qu'ils puissent choisir l'occasion de voter qui leur convient le mieux. En plus de pouvoir voter lors des scrutins par anticipation, les électeurs peuvent utiliser un bulletin de vote spécial pour voter pour un candidat dans n'importe quelle circonscription électorale où l'électeur a le droit de voter. Les bulletins de vote spécial sont disponibles dans tous les bureaux des directeurs du scrutin.



BUREAUX DE SCRUTIN À ACCÈS DE PLAIN-PIED

Élections NB reconnaît l'importance de trouver des bureaux des directeurs du scrutin et des lieux de vote accessibles à tous les électeurs. Nous faisons tous les efforts possibles pour trouver des installations sans obstacle et, dans la mesure du possible, à proximité des trajets d'autobus.

BULLETIN DE VOTE À GROS CARACTÈRES / À FORT CONTRASTE

Élections NB imprime les bulletins de vote en utilisant une police de texte blanche sur un fond noir. Cela facilite grandement la lecture des noms des candidats.

LOUPES

Des loupes sont disponibles dans tous les bureaux directeurs du scrutin et dans tous les bureaux de scrutin. Si vous avez votre propre loupe, vous pouvez l'apporter avec vous.

INTERPRÈTE EN LANGUE DES SIGNES

Des services en langue des signes (ASL/LSQ) sont également disponibles :

Services aux Sourds et Malentendants du N.-B.
Téléphone : 506-633-0599
interpretercoordinator@nbdhhs.com



Ce service est disponible sur rendez-vous seulement lors des scrutins par anticipation et le jour de l'élection.

CONTACTEZ ÉLECTIONS NB

Sans frais : 1-888-858-8683
Télécopieur : (506) 457-4926
Courriel : info@electionsnb.ca
Site Web : electionsnb.ca